

## Fin de l'expérimentation animale pour les produits d'entretien



**Une décision du Conseil de l'Union européenne et du Parlement européen vient de mettre un terme à l'expérimentation animale pour tester l'innocuité des tensioactifs et détergents**

L'expérimentation animale sert majoritairement à mieux comprendre le vivant et à découvrir des traitements, tant pour les humains que pour les animaux. À côté de cela, certains animaux sont utilisés pour tester l'innocuité des produits ménagers qui s'entreposent dans nos placards.

Le Conseil de l'Union européenne et Parlement européen ont acté la fin de ces tests pour la classe des détergents et tensioactifs, avec application dans les années à venir. Concrètement, il ne sera plus possible d'utiliser des animaux pour tester la sécurité de ces produits, ni de mettre sur le marché européen des produits ayant eu recours à des animaux.

Cette nouvelle, bien que bonne, ne concerne malgré tout que cette classe de produits. Les biocides, par exemple, ne sont pas compris dans ce nouveau cadre législatif.

Enfin, le Parlement rappelle que des dérogations exceptionnelles pourront être accordées, pour ingrédients essentiels/irremplaçables, sous conditions strictes.

[Lire la révision](#)

Actualité rédigée par Alan Dubois

---

Cet article a été téléchargé depuis [gircor.fr](https://www.gircor.fr)

